



Ville de **MARLES-LES-MINES**  
Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
**SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025**



L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Karine DERUELLE, Maire, en suite de convocation en date du 11 décembre 2025, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie, le 11 décembre 2025.

Étaient présents : Mme DERUELLE Karine, M. COUVILLERS Nicolas, Mme SZCZEPANIAK Caroline, M. WATTEL Jean-Marc, M. ZIOLKOWSKI Félix, Mme GOZET-KONIECZNY Annette, M. LAISNÉ Philippe, Mme LENTWOJT Suzanne, Mme LOUCHART-LUGEZ Christiane, Mme LERICHE-CRETTON Martine, M. NOWACZYK Freddy, Mme SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, Mme CUISINIER-QUEVA Peggy, Mme ROUSSEL Ghislaine, M. LEKKI Christian.

Étaient absents représentés : M. BENS Frédéric (pouvoir donné à M. LAISNÉ Philippe).

Étaient absents non représentés : Mme COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, Mme BACHELET Véronique, M. POHIER Jean-Marie, M. BOBEK Bernard, M. MICHALSKI Richard, M. DANDRE Francis, Mme EDOUARD-NAGORNIEWICZ Angélique, Mme LIGNIER Irène, M. DECOURCELLE Jérémy, Mme DECOURCELLE Cindy, M. LEROY Jérôme, Mme VANNECKE Aurélie, M. FIBA Richard.

Soit : 15 présents, 14 absents (dont 1 pouvoir), soit 16 votants.

Formant la majorité des membres en exercice. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Ghislaine ROUSSEL a été désignée par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2025 est adopté sans observation.

**DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17.12.25.22. DU 17 DECEMBRE 2025 PUBLIÉE LE 19 DECEMBRE 2025**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR – CREATION DE VESTIAIRES AU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE**

Monsieur Jean-Marc WATTEL rappelle le cadre de l'appel à projets de l'exercice 2026 de la DETR, et qu'il y a lieu de déposer la demande de subvention correspondante, de 119.535,00 € (priorité 3 « L – Construction, aménagement ou rénovation d'équipements sportifs », 20 à 25 %).

Monsieur Jean-Marc WATTEL expose que la collectivité a décidé de procéder à la construction de vestiaires au terrain synthétique de football, rue de Cracovie.

Monsieur Jean-Marc WATTEL rappelle que les vestiaires actuellement utilisés sont ceux de la salle de sports Gentils, puisqu'il n'y en a pas au terrain synthétique.

Monsieur Jean-Marc WATTEL propose que le plan de financement prévisionnel correspondant à la demande de DETR, soit établi comme suit :

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
Travaux	478.140,00 €	Etat DETR Fédération Française du Football amateur	119.535,00 € 15.000,00 €	25 % 3,14 %
		Commune	343.605,00 €	71,86 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>478.140,00 €</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>478.140,00 €</b>	<b>100 %</b>

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'appel à projets commun pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour l'exercice 2026 ;

CONSIDERANT le budget de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Marc WATTEL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter l'attribution de la subvention DETR comme présenté et AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Le Maire, soussigné, certifie que la liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2025 a été, le 19 décembre 2025, publiée sur le site internet de la commune et affichée à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Karine DERUELLE



Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Ont signé les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Certifié exécutoire,

Marles-les-Mines, le 19 décembre 2025

Le Maire,

Karine DERUELLE